

**ROSIER**

Société anonyme
Société faisant appel public à l'épargne
Route de Grandmetz 11a
7911 Moustier
Registre du commerce de Tournai, numéro 140
T.V.A. n° 401.256.237
Numéro d'entreprise : 0401.256.237

**PROCURATION POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU
16 JUN 2016**

Le (La) soussigné(e)

Personne morale :

Dénomination sociale et forme juridique :	
Siège social :	
Valablement représentée par :	Demeurant à :
1.	
2.	

Personne physique :

Nom :	
Prénom :	
Domicile :	

Titulaire de

..... actions nominatives
..... actions dématérialisées
de la société anonyme ROSIER,

Donne mandat à :

Monsieur/Madame....., domicilié(e) à

Pour :

- la/le représenter à l'Assemblée Générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ROSIER, qui se tiendra au siège social le **16 juin 2016** à 12 h ;
- prendre part à toute délibération et voter dans le sens indiqué ci-après, amender ou rejeter en son nom et pour son compte toute proposition se rapportant à l'ordre du jour ;
- aux effets ci-dessus, signer tous actes, pièces, procès-verbaux, liste de présence, et généralement faire le nécessaire ;

- assister à toute autre Assemblée ayant le même ordre du jour, au cas où la première Assemblée ne pourrait délibérer pour quelque motif que ce soit.

Le mandataire exercera le droit de vote du mandant dans le sens suivant (cf. Ordre du jour en annexe et publié au *Moniteur belge*, dans *L'Echo* et sur notre site web www.rosier.eu) :

1. Dispositions relatives au changement de contrôle, dans les conventions suivantes, liant la Société	OUI	NON	ABSTENTION
2. Modification et adoption des statuts de la Société sous leur forme nouvelle	OUI	NON	ABSTENTION
3. Délégation de pouvoirs en vue d'accomplir les formalités	OUI	NON	ABSTENTION

Si une intention de vote n'est pas exprimée, le mandataire votera en faveur de la proposition.

Fait à _____, le _____ 2016.

[signature]

(Faire précéder la signature de la mention « *Bon pour pouvoir* »)

**Conformément à l'article 29 des statuts,
l'actionnaire ne peut se faire représenter que par un actionnaire ayant lui-même le droit de vote.**

**La présente procuration doit parvenir au plus tard le 10 juin 2016 à
Rosier SA
A l'attention de l'administrateur-délégué
Route de Grandmetz 11a
7911 MOUSTIER**